

Danser Être dansé

Véronique Pioch

Véronique PIOCH

Créatrice de la pratique Danser Être Dansé®.

Danseuse. Psychothérapeute biodynamique.
Formatrice à l'école de psychologie biodynamique.

Son parcours en tant qu'enseignante depuis 35 ans dans la danse contemporaine, la recherche d'une expression authentique par le corps, sa pratique des arts martiaux (tai-chi-chuan, aikido), de la méditation, de la danse des 5 Rythmes à la danse médecine de la Transedanse, l'amènent aujourd'hui dans une proposition toute singulière qui allie les espaces créatifs, spirituels et thérapeutiques.

En passant par les neurosciences et le chamanisme, sa recherche s'axe sur un modèle de compréhension global et ouvert de l'être. La danse, les explorations avec la nature et les éléments, les voyages en états de conscience modifiés sont des invitations à s'ouvrir à son potentiel créateur ainsi qu'à sa véritable nature, à la fois unique et multidimensionnelle.

Son travail est une invitation sans cesse renouvelée à danser sa vie :
Accorder encore et encore
l'instrument que nous sommes,
descendre au cœur de son corps,
se relier à ses sens
et laisser danser son âme.

Peau d'Âme



Stage danse
12 - 17 juillet 2020
Cévennes

Peau d'Âme

L'énergie créatrice une ressource pour l'identité.

L'énergie créatrice EST mouvement !
Elle existe tout simplement en tant que force de vie.

Par la magie de la danse et du mouvement libre, en association avec d'autres outils créatifs, tels qu'écriture, dessin, argile, collage.. nous mettrons ce voyage au service de cette « re-création » de soi-même.

Laisser d'autres facettes de soi apparaître, se révéler, se transformer. Trouver de nouvelles ressources, autant dans notre corps que dans notre psyché. Par le contact avec nos sens, nos ressentis, de l'écoute de notre matière organique à nos espaces les plus subtils, nous pourrions suivre ce fil invisible qui guide nos pas vers nos aspirations les plus profondes.

L'immersion profonde dans la nature pour se reconnecter à son être sauvage, intuitif, nous permettra aussi de recevoir les messages du corps, des cellules, de l'univers.
Danse chamanique, elle nous remet au contact des forces de la nature et des éléments.
Danse médecine, danse en conscience, elle est l'opportunité autant de se connaître que de se révéler.
Danse de reliance, elle peut nous faire voyager entre les mondes, créer des passages vers des univers insoupçonnés, nous ramenant ainsi dans la « Maison-peau de notre âme ».

Nous nous inspirerons des récentes découvertes dans le domaine des neurosciences pour devenir des acteurs conscients dans les processus de changements que nous souhaitons créer dans nos vies.

Des temps de partage permettront l'intégration de ces explorations : Une parole qui ancre, qui assoit ou libère dans un espace où le respect et la confiance s'allient pour honorer cette danse qui relie.

LIEU : Mas de Luzière - A 45 mns au nord de Montpellier
34190 St André de Buèges - Site : luziere.fr

HORAIRES : Accueil et inscriptions : dimanche 12 juillet entre 14h et 15h 30
Début du stage à 16h
Fin du stage : vendredi 17 juillet à 16h30

TARIF : - 375 € le stage si inscription avant le 10 mai 2020
- 395 € si inscription après cette date

HEBERGEMENT/ REPAS : Pension complète (Hébergement + repas + petit dej)
Linge fourni et salle de bain dans chaque chambre

- Tente ou Dortoir* : 55 €/p x 5 = 275€
- Chambre duo : 75€/p x 5 = 375€
- Chambre 3 et + : 65 €/p x 5 = 325€

Arrhes de 80€ à verser à l'inscription

* Disponible uniquement lorsque toutes les chambres sont occupées.

INSCRIPTIONS :

Yvonne Gras : 06 05 18 55 36 / veroniquepiochdanse@gmail.com

Envoyer 2 chèques de 150€ à l'ordre « Pioch » à :

Yvonne Gras : 1585 Chemin des Solans 13400 Aubagne

Conditions d'annulation :

Suite aux nombreux désistements de dernière minute, il est convenu qu'en cas de désistement :

Un chèque sera encaissé si annulation après le 25 juin

Les 2 chèques seront encaissés si annulation après le 7 juillet

* Envoyer la fiche d'inscription ci-dessous pour la réservation de votre hébergement avec l'acompte de 80€ qui sera donné au Mas de Luzière.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES : V. Pioch : 06 16 38 64 31
veroniquepiochdanse@gmail.com www.veroniquepiochdanse.com

** Bulletins d'inscription en page suivante **

Bulletin d'inscription

NOM : PRÉNOM :

TÉLÉPHONE :

MAIL

ADRESSE :

.....

- J'ai connu cette pratique Danser Être Dansé par :

- Je m'inscris au stage du 12 au 17 juillet 2020

- Je choisis un hébergement :

0 en chambre de 2

0 en chambre de 3 et plus

0 en dortoir

- Je joins 2 chèques de 150 € d'arrhes à l'ordre de « Pioch »

- Je joins également un chèque de 80€ à l'ordre de Mas de Luzière
(non remboursable si annulation après le 4 avril)

**Renvoyer ce bulletin d'inscription ainsi que le bulletin
d'hébergement accompagnés des 3 chèques à Yvonne Gras :
1585 Chemin des Solans 13400 Aubagne**

Signature :

Bulletin d'hébergement

A renvoyer avec le bulletin d'inscription au stage, la fiche sera transmise au Mas de Luzière. La réservation d'hébergement au Mas de Luzière devra être jointe d'un chèque d'acompte de 80€ (envoyer à Yvonne Gras)

NOM : PRÉNOM :

.....

TÉLÉPHONE :MAIL :

.....

Avez vous une intolérance alimentaire à nous signaler ?

.....

(Nous précisons que dans la mesure où nous ne demandons pas de supplément pour les particularités alimentaires, nous ferons notre possible pour que chacun puisse avoir un repas complet. En revanche, nous ne nous engageons pas à proposer systématiquement des équivalents sans allergènes.)

TARIFS : en pension complète - Linge fourni et salle de bain à chaque chambre

- Chambre duo : 75€/p x 5 = 375€
- Chambre 3 et + : 65 €/p x 5 = 325€
- Tente ou Dortoir* : 55 €/p x 5 = 275€

* Disponible uniquement lorsque toutes les chambres sont occupées.

Dans la mesure du possible et si la place le permet, Type de chambre choisie :

..... Les inscriptions seront traitées dans leur ordre d'arrivée.

Personne avec qui vous souhaiteriez partager la chambre ?

.....

Date et signature :

Conditions d'encaissement :

- Les acomptes ne seront pas encaissés avant le début du stage.
- Annulation possible avec restitution de l'acompte jusqu'à 3 semaines avant le début du stage. Au-delà de cette date, l'acompte sera encaissé par le Mas de Luzière.
- La réservation de l'hébergement ne sera confirmée qu'à réception de l'acompte et du bulletin d'hébergement.